



à Alençon Samedi 10 octobre 2026

Cher(e)s adhérent(e)s,

Le conseil d'administration de votre Amicale vous propose une soirée au Strass Palace à Alençon. Le dîner spectacle proposé est accessible dès 12 ans. Si vous souhaitez participer à cet évènement, nous vous remercions de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription avec votre règlement au plus tard pour le vendredi 4 septembre 2026.

Au programme :

- Départ en bus de Beaumont-Hague, parking OCEALIS à 16h
- Arrivée au Strass Palace à 18h45
- Début du repas à 19h30

Menu : Amuses Bouches & apéritif - Croustillant de Tartare de Noix de Saint-Jacques - Filet de Poulet aux Cèpes - Beignet de Légumes - Gratin Dauphinois - Délice au Caramel

Boissons comprises : cocktail «strass Palace» ou soft ou bière, 1 verre de vin blanc, 1 verre de vin rouge, 1/2 bouteille d'eau, 1 café

Spectacle revue «Sensations» à 22h15

Fin du spectacle à 0h30 et retour sur Beaumont-Hague à 3h15

Tarif adhérent(e) en activité	Tarif conjoint de l'adhérent(e) en activité et enfant ayant droit de 12 ans à 18 ans	Tarif adhérent(e) retraité(e)	Tarif conjoint de l'adhérent(e) retraité(e)	Tarif Accompagnant (enfant à charge de + de 18 ans, concu- bin(e), ami(e)...)
50€	50€	110€	110€	110€

Pour le bon déroulé de cet évènement, nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de l'établissement qui nous accueille.



Cadre réservé à l'amicale

Bulletin reçu le :

Paiement :

☐ Espèces

☐ Chèque

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Lieu de travail :

Téléphone :
(obligatoire)

Adresse mail :
(obligatoire)

PARTICIPANTS : Merci d'indiquer le nom des participants qui vous accompagnent.

.....
.....
.....
.....
.....

- Règlement par chèque (à l'ordre de Amicale Territoriale de La Hague) : €

- Règlement en espèces : directement au secrétariat de l'amicale, prévoir le montant exact car pas d'appoint possible svp, merci.

A noter : A partir du jeudi 10 septembre 2026, aucune annulation ne sera possible sauf sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation, d'un arrêt de travail, (cf article 8.12 du règlement intérieur de l'ATH)... Nous vous remercions de votre compréhension.

Permanence de l'amicale :

Karine DUBEC, secrétariat

2 Place de la mairie déléguée de Beaumont-Hague

Mercredi de 12h à 12h30 et de 13h à 16h - Jeudi 9h à 12h30 et de 13h à 16h

02.33.01.57.25 ou amicale@lahague.com